

ADCGG

53

LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE

13

Janvier 2022

Questionnaire
Enquête sur les
munitions

02



SOMMAIRE

Le mot du Président	1
Assemblée Générale du 11 Septembre	2 - 3
Nous étions à Redon... Promotion Brevet session 2022 Sortie Culturelle	4
Formation Venaison UDUCR	5 - 6
Formation décennale FNC Mémoire Philippe Grude	7 - 8
Espèce SANGLIER	9
Enquête sur l'efficacité des munitions	10
Coin Cuisine	11
Contact utiles	12



Formation
décennale
FNC

07



<https://www.ancgg.org/ad53/>

Siège social ADCGG-53

3, Impasse des hortensias
53000 LAVAL



ÉDITORIAL

Chers amis chasseurs,

Depuis 2016, nous n'avons cessé de faire évoluer notre lettre semestrielle d'informations en l'enrichissant progressivement d'articles de plus en plus élaborés et d'actualité, sans en modifier la présentation. Nous souhaitons aujourd'hui lui apporter une mise en page plus moderne et adaptée à notre temps. Pour la rendre plus identitaire, elle sera dorénavant composée de rubriques récurrentes que vous retrouverez ainsi d'une lettre à l'autre. Nous vous présentons ici le 1er numéro en vous souhaitant humblement une bonne lecture, et restons bien entendu à votre écoute pour l'adapter mieux encore à vos attentes.

A l'heure où nous rédigeons cette lettre, nous traversons une période difficile liée à trop d'accidents de chasse. Cela ne doit pas être considéré comme une fatalité. Le facteur malchance existe peut-être, mais cela ne doit pas nous empêcher de toujours vouloir s'améliorer en terme de sécurité. Ne cédon pas au fatalisme... Notre Fédération des chasseurs a débuté les sessions de formation devenue obligatoire tous les 10 ans. Nous vous encourageons vivement à vous y inscrire rapidement.

Je vous souhaite chers amis une très bonne année 2022, qu'elle puisse vous maintenir en bonne santé et vous satisfaire dans son ensemble. J'espère également qu'elle vous apportera la joie de vivre votre passion dans les meilleures conditions.

Didier Leblanc – Président ADCGG-53

01

Janvier 2022



Assemblée Générale 2021, sous le signe de la reprise...

En tenant son Assemblée Générale le 11 Septembre dernier, l'ADCGG-53 a renoué avec les habitudes d'avant Covid. Cette réunion, encore compliquée d'un point de vue logistique à mettre en œuvre pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, s'est malgré tout déroulée sous le signe de la reprise de nos activités principales.

Une participation au-delà de nos espérances...

Plus de 60 personnes, venues écouter le rapport moral du Président et des intervenants, qui dans une présentation participative ont permis de nombreux échanges constructifs et source de progrès. Chacun a pu ainsi prendre connaissance du bilan de l'année écoulée et du programme d'activités à venir.

Activités 2020/21...

Après s'être recueilli un instant en mémoire de Victor Antunes, administrateur apprécié de l'ADCGG-53 décédé subitement en début d'année, Eric Marouzé, technicien à la FDC, nous a présenté les différents prélèvements de la saison 2019/20 effectués en Mayenne, sur la grande faune. Sans surprise, celle-ci s'y porte très bien et donne lieu à des prélèvements toujours plus élevés sur les espèces chevreuil et sanglier. Les grands cervidés quant à eux progressent plus lentement mais continuellement. On les rencontre même en milieu ouvert, dans la partie Nord du département.

Indice Nocturne de présence de grands cervidés...

Avec et grâce au soutien de la FDC, l'ADCGG-53 a initié en Mars 2021 l'instauration d'un indice nocturne de présence des grands cervidés en forêt d'Hermet. Cette démarche visant à mieux appréhender les populations se poursuivra en 2022 et sera étendue à d'autres massifs.

Cotation des trophées AFMT...

Olivier Landelle, Agent OFB et cotateur en Mayenne, après avoir rappelé tout l'intérêt et le fonctionnement de la cotation, nous présenta un magnifique trophée de chevreuil prélevé en Mayenne, classé « Or » et 24^e au rang national, avant de le remettre à son propriétaire. N'hésitez pas à le solliciter, cette démarche est entièrement gratuite.



Trophée de chevreuil classé 24^e au rang national

Rapport financier...



Serge Louveau

Après avoir honoré Serge Louveau (membre fondateur), trésorier de notre association depuis sa création, soit 24 années durant, Catherine Taburet, nouvelle trésorière, nous a présenté les comptes.

Avec un solde positif de 19 036,37€ au 31/12/19, auxquels il faut retirer 5 000€ reçus du Conseil Départemental et affectés au Sanglier courant depuis, nous avons en caisse 14 036,37€. Une partie de cette somme sera affectée en 2022 aux reprises d'activités programmées.

Nouvel administrateur...

Nous avons le plaisir d'accueillir *Antonio Marques da Costa* au sein du conseil d'administration. Breveté en 2019, et chargé de l'animation pour la communication, nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.



Assemblée Générale 2021, sous le signe de la reprise...

Reprise et projets d'activités en 2022...

Formation « connaissance de la venaison et l'art de la cuisiner » : Une session sera réalisée en Mars 2022 (bulletin d'inscription dans cette lettre d'information)

La formation Brevet Grand Gibier (BGG) débutera le 25 Février 2022. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de Raphael Santoro – Tél : 06 62 17 28 35

Indice Nocturne de grands cervidés : Nous recherchons des volontaires pour participer aux sorties de nuit qui auront lieu en Mars 2022. Inscription auprès de Didier Leblanc – Tél : 07 78 12 06 71

Dégâts du grand Gibier en milieu forestier : L'ADC-GG-53 se tient à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller dans les démarches à entreprendre.

Accueil au Sanglier courant : En partenariat avec la Fédération, et afin de contribuer au mieux à la sensibilisation de chacun en terme de sécurité et efficacité à la chasse, nous souhaitons accueillir tous les détenteurs de plan de chasse au grand gibier, pour leur offrir une session gratuite d'entraînement au tir sur sanglier courant. Organisée par groupe d'une dizaine de personnes, idéalement du même territoire de chasse, elle sera accompagnée d'informations sur les armes et munitions recommandées en fonction du mode de chasse pratiqué.

Enjeux autour de nos assurances de chasse...

Comme par le passé, nous avons terminé notre assemblée générale par le développement d'un thème principal. Nous avons cette année le plaisir d'accueillir Messieurs Stéphane Barreau et Emmanuel Gilet, respectivement spécialistes en assurances et avocat au barreau de Laval. Ils nous ont exposé les enjeux autour de nos contrats d'assurances, afin de bien anticiper les risques encourus d'un point de vue physique et pénal, en action de chasse.



Nous y étions...

Le 18 Septembre dernier, se déroulaient dans plusieurs régions de France des manifestations pour défendre la ruralité et ses composants. La Bretagne et les Pays de Loire réunis à Redon (35) pour l'occasion ont mobilisé plus de 10 000 personnes essentiellement chasseurs pour y défendre nos intérêts.

L'ADCGG-53 y participait et vous invite à retenir la date du 5 Mars prochain pour une nouvelle manifestation nationale à Paris organisée par la Fédération Nationale des Chasseurs.



Félicitations à Clara pour ce magnifique dessin

Promotion Brevet Grand Gibier 2022...

Venez découvrir les nouveaux modules de formation :

- Réunion de présentation le 25 Février 2022.
- Démarrage de la formation : 4 Mars 2022
- Examen final : 28 Mai 2022
- Inscription auprès de :
Rapahael Santoro : 06 62 17 28 35



Sortie Culturelle

En Juillet dernier, nous vous présentions le roman de Louis Oury concernant Rouget le braconnier. Nous vous donnons dorénavant rendez-vous le 22 Janvier 2022 pour vivre ses aventures, à-travers la pièce de théâtre mise en scène par Jules Davy.

Rendez-vous à Daumeray, près de Chateaufort sur Sarthe (49) à 14h30 pour un spectacle plein d'émotions et d'humour durant jusqu'à 19h30.

Tarif : 15€ / personne.

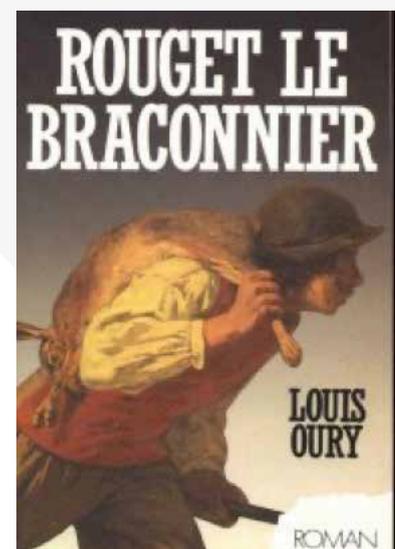
Repas facultatif du « braco » après le spectacle : 16€ / personne

Réservation avant le 15 Janvier 2022 auprès de :

Didier LEBLANC

Tél : 07 78 12 06 71

(sous réserve de la situation sanitaire)



Formation « connaissance de la venaison et Art de la cuisiner »...



**GIBIER
À LA CARTE**



PROGRAMME

8h30	: Accueil
9h00	: Obligations & Règlementation
9h30	: Découper & Choisir son morceau (en salle de formation)
10h30	: Pause
10h45	: Atelier pratique (Découpe devant vous)
11h30	: L'art de cuisiner le gibier – Apporter sa touche personnelle
11h30	: Recettes, Accompagnement & Vins
12h00	: Synthèse – Questions/Réponses
12h30	: Déjeuner convivial autour du Chef !!!
14h30	: Fin

Association U.D.U.C.R. 53

Union Départementale pour l'Utilisation de Chiens de Rouge

Les confinements successifs ont fragilisé le travail de terrain, il nous a été impossible de maintenir toutes nos activités. Nous continuons à promouvoir une éthique responsable et respectueuse « **Jusqu'au bout !** ».

Vous avez tiré pour prélever, vous avez blessé, maintenant il faut passer à l'exercice de la recherche d'un animal blessé cela permet de pratiquer un type de chasse rudimentaire qui a quelque chose d'ancestral. L'art de la recherche fait appel aux sens principaux :

- La vue pour l'observation du chien, des traces, des indices,
- L'ouïe pour tout bruit de branches ou de végétation ou de cris d'oiseaux,
- L'odorat lorsque l'animal est proche.

La simplicité technique accroît le caractère dramatique de l'action, le nez et l'intelligence du chien face à la force et à la dangerosité de la bête

blessée. Le conducteur sensible à tous ces messages entre dans cette action en tant que véritable prédateur et vit son plaisir intensément.

Hervé Moulinet.



Petit rappel de l'UNUCR :
Union Nationale pour l'Utilisation de Chiens de Rouge

Pour cela petit rappel de l'U.N.U.C.R. :

L'importance de la matérialisation de vos « Anschuss » lieu du tir, il est primordial de bien baliser votre anschuss étant donné que c'est à cet endroit que nos chiens prennent connaissance de la voie qu'ils auront à travailler, de même nous vous rappelons de laisser tous les indices sur place afin que nous puissions essayer de diagnostiquer le type de blessure auquel nous avons à faire.

Également, ne suivez la voie de fuite que sur une centaine de mètres et en parallèle de cette voie.

D'autre part, la matérialisation de votre anschuss est un sérieux gage en terme de gain de temps, moins de temps perdu car bien souvent le tireur n'est pas présent lors de la recherche, donc le fait

de bien baliser votre tir nous facilitera la tâche, munissez vous de rubalise, papier WC ou tout autre chose pour attirer notre attention.

L'ensemble des conducteurs de la Mayenne vous remercie pour votre investissement.

Le Président,

Conducteurs de chiens de sang U.D.U.C.R. 53

MOULINET Hervé : 06 86 49 19 94

DUTERTRE Benoît : 06 79 91 90 58

TOURNET Vincent : 06 78 94 25 11

Réalité ou Fiction ?

En battue traditionnelle aux chiens courants, les adeptes postés autour de l'enceinte de chasse se présentent souvent comme de farouches défenseurs du tir à la course, en ayant comme leitmotiv « Il faut laisser sa chance au gibier »

Cela dit, trop souvent et bien tristement, le malheureux sanglier s'arrêtant devant eux dans la traque, a pourtant peu de chance de pouvoir sauter la ligne de tir, car placer de belles balles sur les animaux à la course n'empêche pas un tir sur animal arrêté... Passer pour le héros de la journée avec un animal (ou des animaux) au tableau flatte indéniablement l'égo. Peu importe la manière du prélèvement, pourvu qu'on tire !!!

Ces chasseurs qui sont dans une logique de performance, ne sont pas dans une logique de bon prélèvement. Ceci conduit souvent à des erreurs d'identification des animaux à tirer, et pour autant ils sont très souvent excusés, car il faut bien avancer dans la réalisation du plan de chasse !!!

Même les plus maladroits se reconnaissent parfois dans cette frénésie du tir à tout prix, car ils trouvent dans cette méthode de prélèvement l'excuse de l'échec !!! Ils font souvent partie de ceux qui ne s'en-

trainent jamais ou presque, et dont la carabine reste accrochée au râtelier pendant toute l'intersaison. Ainsi la réussite étonne tout le monde !!!

Si chacun s'accorde à dire en fin de journée qu'une belle balle qui foudroie l'animal est plus facile à placer à l'arrêt qu'à la course, ce n'est pas pour autant ce qui se pratique sur le terrain. C'est si tentant de tirer et si glorifiant de pouvoir dire « Je l'ai eu, pourtant c'était pas facile ».

Avec autant de vanité, trop d'animaux finissent encore par mourir de blessures causées par des balles mal placées, et parfois (trop souvent) sans qu'il soit fait appel à un conducteur de chien de sang.

Conclusion, ce type de comportement n'a rien de vertueux. Tirer des animaux à la course, exige une certaine moralité, savoir prendre la décision de ne pas tirer, et se rendre régulièrement sur un stand de tir au sanglier courant pour chercher à ne pas blesser.

Là, pourra alors commencer la véritable fierté du chasseur dans ses actions de tir...

Fort heureusement, il en existe déjà !!!

Formation décennale à la sécurité.

(Article rédigé le 16/12/2021 par Didier Leblanc)

Un cadre national

La loi du 24 Juillet 2019, précisée par l'arrêté du 5 Octobre 2020, impose une formation sécurité pour tous les chasseurs de France, dans un délai de 10 ans à compter de celui-ci. Son contenu, composé de 4 modules élaborés par la Fédération Nationale des Chasseurs, donne lieu à une mise en œuvre locale, sous l'égide des Fédérations Départementales en charge de l'exécuter.

Le contenu...

Valider sa formation, c'est suivre 4 modules différents.

Module 1 : Présentation chiffrée du bilan national des accidents, et causes principales.

Modules 2 : Analyses des accidents avec vidéos de reconstitution, permettant ainsi de mieux visualiser et comprendre les circonstances, les tenants et aboutissements.

Module 3 : Les consignes de sécurité individuelles, pour aboutir aux : « mais oui, ça coule de source », « mais c'est bien sûr, si on avait respecté cette consigne, ça ne serait pas arrivé ».

Module 4 : Réservé aux actions des fédérations départementales en matière de sécurité, il présente principalement le SDGC (Schéma Départemental de Gestion Cynégétique – Article L425 du code de l'environnement) et les actions locales mises en œuvre pour limiter les risques.

Une population de chasseurs très hétéroclite...

Cette formation uniquement théorique et sans manipulation d'armes, au caractère obligatoire pour valider son permis de chasser, s'adressant à une population très hétéroclite de chasseurs, se doit d'être dotée de supports pédagogiques irréprochables, pertinents et de grande qualité. Elle doit réussir à capter l'attention de chasseurs parfois âgés n'ayant rien demandé, et à qui on demande pourtant de rester attentif pendant plus de 3 heures, en salle.

Un certain nombre de points restent toutefois améliorables, et les corriger rapidement me paraît opportun.

Les points d'améliorations...

L'introduction

Cette formation à l'initiative de la FNC ne doit en aucun cas pouvoir être perçue comme une réponse politique à nos détracteurs de la chasse. Elle doit s'afficher comme une réelle démarche volontariste des chasseurs. Il serait donc à mon avis souhaitable d'insister davantage sur ce point pour être non équivoque.

Voix off

Le choix d'une voix « off » pour dérouler la formation a certes comme avantage de passer le même message partout en France, mais ne me paraît pas très judicieux. La variation de l'intonation d'un intervenant en mouvement serait certainement gage de meilleure retenue de l'attention de la salle. N'oublions pas les personnes d'un certain âge à qui cette formation s'adresse et qui s'endorment souvent devant leur écran de télévision... Nul doute que même des plus jeunes vont se reconnaître !

La pertinence des diapositives

Les mises en scène du respect de l'angle des 30° n'intègrent pas toujours la nécessité de prendre également en compte d'autres paramètres de son environnement. Nous voyons parfois la validation de l'angle avec des obstacles nonobstant la nécessité de ne pas tirer ?

Formation décennale ou publi-reportage ?

Enfin, le point qui m'a le plus dérangé dans cette formation est à mon sens la connotation commerciale donnée à celle-ci par la répétition insistante d'arguments en faveur de l'entraînement au cinématographique. Je ne doute absolument pas que la société Markman soit très performante sur le sujet, mais insister à ce point sur un outil commercial mis à la disposition des chasseurs est à mon avis déplacé et improductif dans un cadre de formation. Il en va de sa crédibilité.

Formation décennale à la sécurité. (suite)

Conclusion

Toutefois, 94 Fédérations Départementales ont commencé à agir dans le cadre de ce vaste plan de formation au service des chasseurs pour leur sécurité et celle des autres usagers de la nature. C'est en soit une très bonne chose, et nous devons en remercier les initiateurs et organisateurs.

La sécurité à la chasse est de la responsabilité de tous mais elle est aussi individuelle. Chacun d'entre nous, par son comportement, est responsable de l'image qu'il donne de la chasse. Malgré tous les efforts déjà réalisés, on dénombre encore des accidents. C'est bien sûr trop, et c'est pourquoi chacun de nous doit réserver le meilleur accueil possible à cette nouvelle obligation pour les chasseurs.

L'ANCGG-53 n'en doute pas et encourage tous ses amis et adhérents à y participer le plus tôt possible.

D.L

Mémoire

Même si notre tristesse est immense à l'annonce de la disparition de Philippe Grudé, nous continuerons à penser à lui avec une grande émotion. Tous les bons moments que nous avons passés ensemble, les discussions sans fin où nous avons refait le monde autour d'un moment de chasse ou de convivialité, les expériences partagées, resteront gravés dans notre mémoire comme de purs instants d'amitié. Nous sommes là pour continuer ce chemin de la vie sans jamais oublier notre ami. Fort de son engagement dans notre association Philippe défendait les bonnes pratiques de notre loisir, ça restera pour moi un AMI un FRERE.

A.M.C



ESPÈCE SANGLIER

Vocabulaire la caractérisant

- Bête noire** : Le terme « cochon » est inapproprié.
La hure : Tête du sanglier.
Le cuir : Peau du sanglier.
Les soies : Poils raides pouvant atteindre 15cm de long de couleur sombre à clair.
La bourre : Sous-poils courts et denses s'épaississant en hiver.
La table d'usure : Aussi appelé « table d'affûtage » Partie plane de couleur ivoire engendrée par le frottement permanent entre les défenses et les grès.
La trace : Empreinte du sanglier. Pour les cervidés on parle de volcelest.



	MÂLE	FEMELLE
moins de 6 mois	marcassin	
6 à 12 mois	bête rousse	
de 1 à 2 ans	bête de compagnie	
de 2 à 3 ans	ragot	laie ragote
de 3 à 4 ans	tiers an	laie
de 4 à 5 ans	quartanier	laie
de 5 à 6 ans	vieux sanglier	vieille laie
de 6 à 7 ans	grand vieux sanglier	vieille laie

L'armure

Partie de la peau épaisse couvrant le dessus du cou et le haut de l'épaule.

Les écouteles

Oreilles

Les mirettes

Yeux

Les grès

Canines de la mâchoire supérieure

Le boutoir

Aussi appelé groin

La crinière

Poils longs situés entre le cou et l'arrière train.

La vrille

Queue de 25 à 35 cm

Le toupet

Extrémité de la queue

Les suites

Testicules situés sous l'anus.

Les gardes

Doigts atrophiés marquant au sol et signe de reconnaissance de l'empreinte.

Les défenses

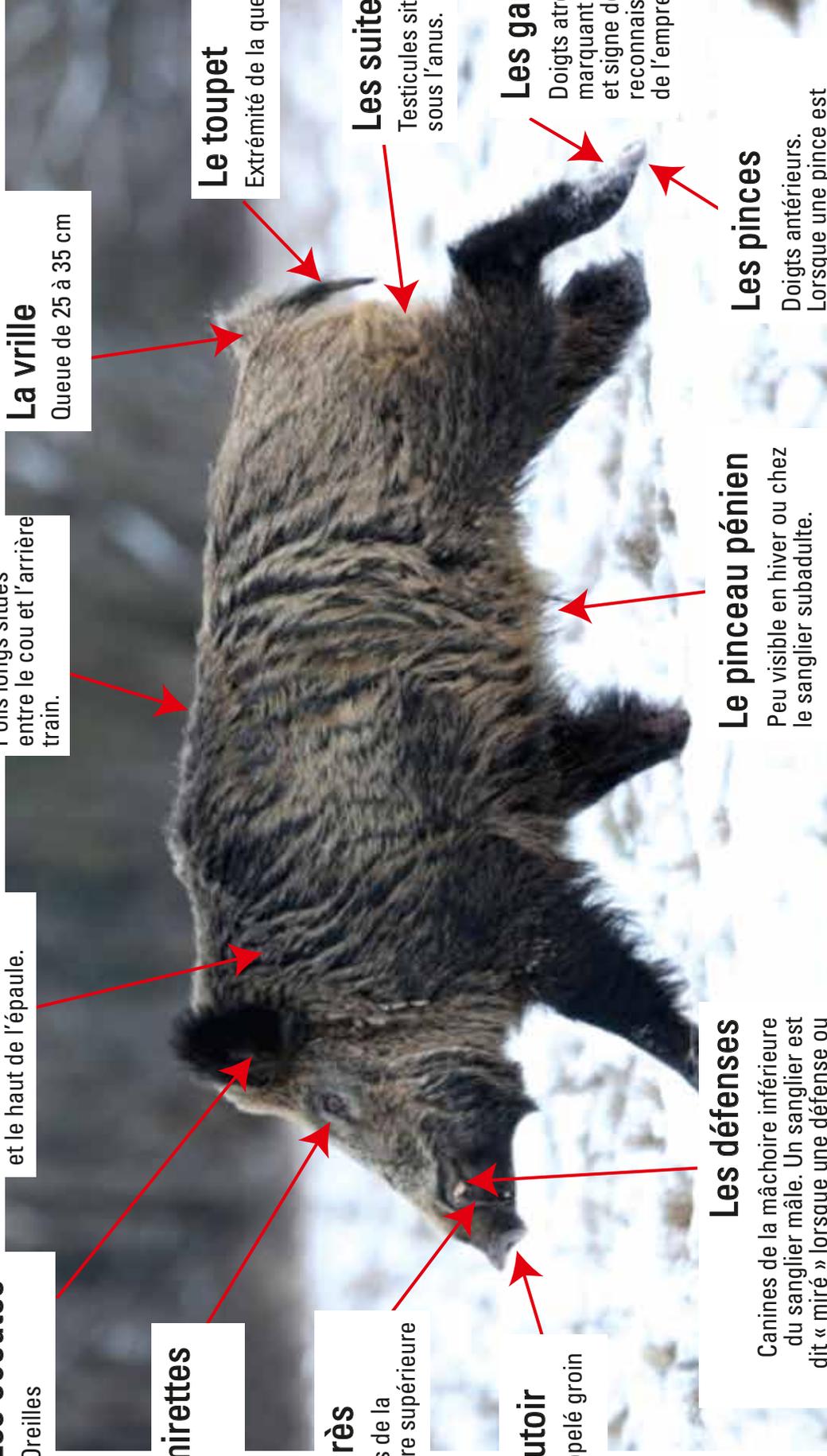
Canines de la mâchoire inférieure du sanglier mâle. Un sanglier est dit « miré » lorsque une défense ou les deux dépassent la pointe du grès.

Le pinceau pénien

Peu visible en hiver ou chez le sanglier subadulte.

Les pinces

Doigts antérieurs. Lorsque une pince est plus longue que l'autre, le sanglier est « pigache »



Enquête sur l'efficacité des munitions destinées au grand gibier

Association Nationale
des Chasseurs de Grand Gibier

Le 1er novembre 2021

Compte tenu de la généralisation prochaine des munitions sans plomb, l'ANCGG lance une enquête globale sur l'efficacité des munitions auprès de l'ensemble de ses adhérents.

Cette enquête est directement accessible à l'adresse <https://enquetes.ancgg.org> en utilisant ses identifiants.

La charte de l'ANCGG prévoit expressément « d'utiliser à bon escient les armes et les munitions les plus adéquates ». Alors que se profile à moyenne échéance l'interdiction du plomb dans les munitions destinées au grand gibier, l'ANCGG mobilise ses membres pour qu'ils apportent leur expérience au travers d'une grande enquête sur l'efficacité des munitions. La récolte des fiches se déroulera sur plusieurs saisons de chasse.

Principaux objectifs de l'enquête

En plus de fournir des données statistiques descriptives sur les pratiques de chasse du grand gibier à grande échelle auprès des adhérents, cette nouvelle enquête aura les objectifs suivants :

- comparer l'efficacité des munitions sans plomb par rapport aux munitions au plomb pour chaque calibre ;
- identifier les munitions les plus adaptées en fonction du mode de chasse et du calibre pour aider les chasseurs à passer au sans plomb ;
- acquérir une expérience statistique sur les distances de fuite en fonction des différents paramètres : atteintes, calibres, munitions, circonstances du tir, etc...

Un formulaire numérique

Le formulaire de cette enquête est disponible sur un site internet spécialement développé pour ce besoin (<https://enquetes.ancgg.org>). Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, aucune donnée à caractère personnel n'est conservée. Mais afin d'éviter toute intrusion malveillante,

l'accès est réservé aux adhérents avec les mêmes identifiants et mot de passe que ceux utilisés pour le Quiz Brevet Grand Gibier.

Des fonctions mot de passe oublié et changer son mot de passe sont disponibles sur le site « quiz.ancgg.org ». Les adhérents peuvent également demander leur mot de passe en adressant un e-mail à contact@ancgg.org. Ce formulaire est également accessible sur smartphone ce qui permettra même de saisir une fiche sur le terrain ! Il est nécessaire de remplir une fiche par animal tiré (prélevé ou blessé). Un animal manqué non blessé ne sera donc pas inclus. En effet, dans cette dernière situation, la principale cause est humaine, il convenait donc de l'écarter des interprétations statistiques.

Le formulaire papier, un outil supplémentaire

Afin de faciliter le recueil des données sur le terrain ou les soirs de chasses collectives, une fiche papier est également mise à disposition sur le site internet dédié. Le formulaire tient sur une seule page et les questions sont présentées de manière synthétique.

Ce formulaire papier donne la possibilité à un chasseur non adhérent de compléter une fiche et de la transmettre à un adhérent pour qu'il la saisisse sur le site internet avec ses propres identifiants tout en préservant l'anonymat.

Quelque soit le support, l'authenticité des résultats est un impératif.

Le formulaire est accessible sur le site internet développé spécifiquement :

<https://enquetes.ancgg.org>

Coin Cuisine

CHEVREUIL AU FOIE GRAS

8 personnes

INGRÉDIENTS :

- 1,6 kg de filet de chevreuil
- 150 g de bloc de foie gras cuit
- 25 cl de vin rouge
- 3 oignons
- 7 échalotes
- 6 gousses d'ail
- 5 clous de girofle
- 1 bouquet garni
- 1 feuille de laurier
- 1 c. à soupe de Maïzena
- huile d'olive
- sel, poivre



(photo non contractuelle)

PRÉPARATION :

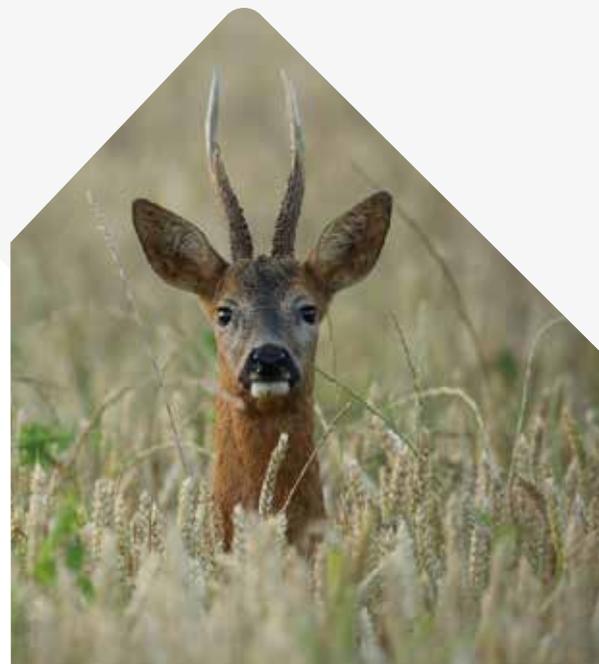
40 mn

- Peler les oignons et les piquer avec les clous de girofle.
- Pelez et émincez 4 échalotes et 2 gousses d'ail.
- Disposez la viande dans un grand saladier puis ajoutez-y les oignons piqués de clous de girofle, les échalotes, l'ail, le bouquet garni et la feuille de laurier.
- Salez, poivrez et couvrez de vin.
- Faites chauffer un fond d'huile d'olive dans une cocotte.
- Laissez mariner pendant 24 heures dans un endroit frais.
- Faites-y roussir la viande puis débarrassez.
- Pelez et émincez 2 oignons, 3 échalotes et 4 gousses d'ail.

CUISSON :

2h30 mn

- Ajoutez-les dans la cocotte et laissez-les blondir.
- Ajoutez la Maïzena et poursuivez la cuisson pendant 3 minutes, en remuant bien.
- Ajoutez le vin et portez à ébullition.
- Déposez la viande dans la cocotte puis ajoutez le foie gras coupé en dés. Salez et poivrez. Baissez le feu et laissez cuire à couvert pendant 2h30.
- Découpez le filet en tranches et dressez-le dans les assiettes.
- Nappez-les de sauce et dégustez.





Contacts utiles

ADCGG-53

Président :

Didier LEBLANC : 07 78 12 06 71

Vice-Président :

Sylvain POTTIER : 06 79 89 16 57

Trésorière :

Catherine TABURET : 06 29 61 98 34

Secrétaire :

Bruno CARRE : 06 23 77 24 80

Membres du conseil d'administration :

Jean-Francois Bellet

Serge Louveau

Antonio Marques Da Costa

Benoit Maurice

Didier Monoré

Raphael Santoro

Pierre Souvigné-Douesnelière

Cotation Des Trophées

François GERARD : 06 11 97 04 40

Olivier LANDELLE : 06 27 02 55 77

Federation Des Chasseurs De La Mayenne

La Vigneule - 53240 Montflours - 02 43 53 09 32

UDUCR-53 (Recherche Animaux Blessés)

Hervé MOULINET : 06 86 49 19 94 ou 02 43 00 77 21

Benoit DUTERTRE : 06 79 91 90 58

Vincent TOURNET : 06 78 94 25 11

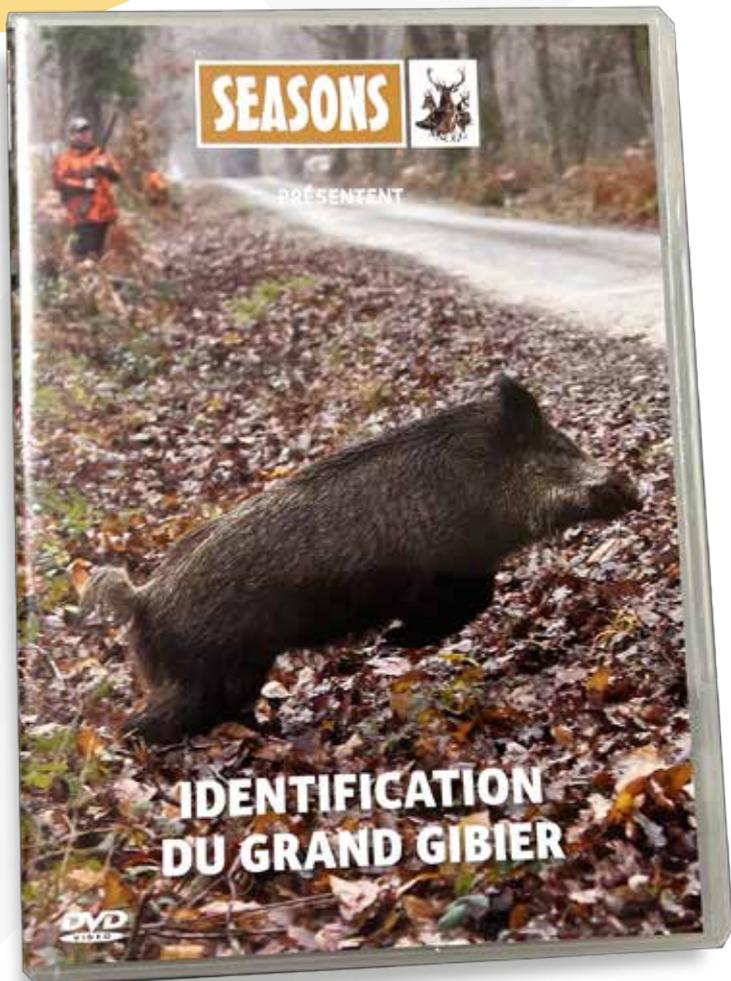
OFB (Office Français de la Biodiversité)

02 43 02 97 70

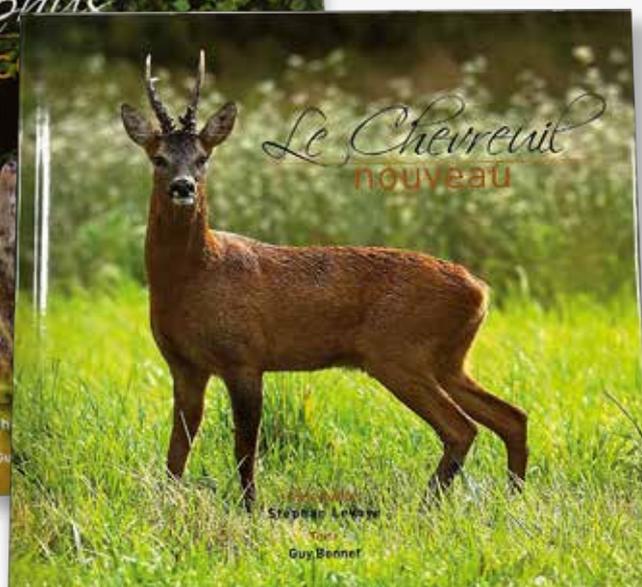
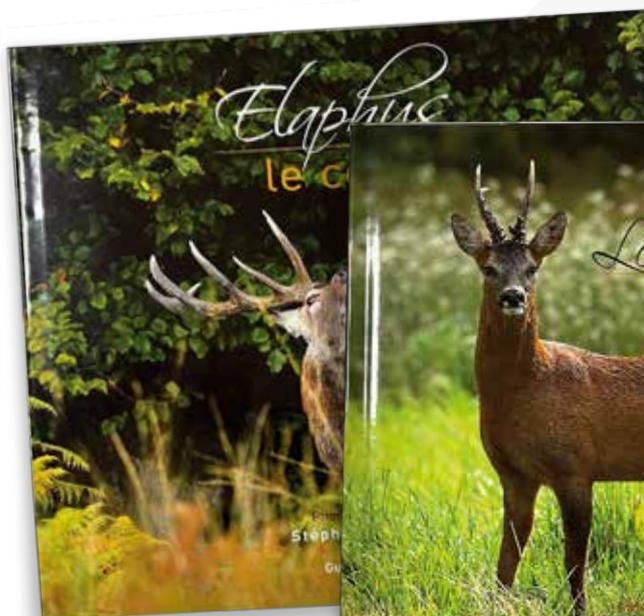
DDT (Direction Départementale des Territoires)

02 43 49 67 00

COIN BOUTIQUE - ADCGG-53



NOUVEAU



COMMANDE :

Catherine Taburet
Tél : 06 29 61 98 34